

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 27 septembre 2021

**DATE DE LA CONVOCATION**

17 septembre 2021

*Nombre de conseillers en exercice :*

*36 Titulaires et 7 Suppléants*

Titulaires présents : 23

Suppléants votants : 2

Pouvoirs : 7

Total votants : 32

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 27 septembre 2021**

**L'an deux mil vingt et un**

**Et le 27 septembre à 18h30**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

André JOLY (Chambord), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Joël DEBUIGNE, Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUIS (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr), Gilles CLEMENT, Nathalie BINVAULT, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Michel LAURENT, Elisabeth GUIBERTEAU, Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

**Membres Suppléants présents à voix délibérative :-**

Jacinto PLA (Bauzy), Jean-Pierre CHEVESSAND (Maslives).

**Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :**

Hélène PAILLOUX (Bracieux) a donné pouvoir à Gilles CLEMENT (Mont-près-Chambord),

Nathalie SAULZET a donné pouvoir à Claire CAILLON (Huisseau-sur-Cosson),

Dimitri BRUNEAU a donné pouvoir à Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr),

José COELHO a donné pouvoir à Nathalie BINVAULT (Mont-près-Chambord),

Jacky HERNANDEZ a donné pouvoir à Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan),

Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan) a donné pouvoir à Christophe HENRY (Thoury),

Christine SOUCHET a donné pouvoir à Elisabeth GUIBERTEAU (Saint-Laurent-Nouan).

**Membres Titulaires absents ou excusés :**

Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Patricia HANNON (Maslives), Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Stéphane FRIAUD (Saint-Laurent-Nouan).

**Membres Suppléants présents sans voix délibérative :-**

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Anne Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr) a été désignée secrétaire de séance.

**Délibération 041-076-2021**

**Objet : Poursuite des procédures d'instauration des périmètres de protection du forage des « 4 arpents » et du forage des « enclôtures »**

Monsieur le Vice-président Didier HEITZ, rappelle aux membres du Conseil communautaire qu'il a été décidé d'instaurer les périmètres de protection des forages suivants :

⇒ Forage des « 4 arpents » sur la commune de Mont-près-Chambord,

⇒ Forage des « enclôtures » sur la commune de Mont-près-Chambord.

Il donne lecture du rapport de l'hydrogéologue agréé proposant ces périmètres et définissant les contraintes qui y seront prévues (annexes 10a et 10b et 11).

Monsieur le Vice-président, propose au Conseil communautaire :

- D'accepter la délimitation des Périmètres de Protection proposée par l'Hydrogéologue Agréé pour chacun des deux forages,
- De décider de poursuivre la procédure d'instauration des périmètres de protection du forage d'adduction d'eau potable pour chacun des deux forages,
- De demander l'ouverture d'enquête publique et parcellaire sur le territoire de la commune de Mont-Près-Chambord en vue de la régularisation administrative du forage des « 4 arpents » et du forage des « enclôtures ».

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **ACCEPTE la délimitation des Périmètres de Protection proposée par l'Hydrogéologue Agréé pour chacun des deux forages ;**
- **DECIDE de poursuivre la procédure d'instauration des périmètres de protection du forage d'adduction d'eau potable, pour chacun des deux forages,**
- **DEMANDE l'ouverture d'enquête publique et parcellaire sur le territoire de la commune de Mont-Près-Chambord en vue de la régularisation administrative du forage des « 4 arpents » et du forage des « enclôtures ».**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

Le Président :



Gilles CLEMENT